

C'est le temps d'inscrire votre enfant à la maternelle...

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi: 9 h à 11 h et 13 h à 15 h

Mardi: 9 h à 11 h et 13 h à 15 h

Mercredi: 9 h à 11 h et 13 h à 15 h

Jeudi: 9 h à 11 h et 13 h à 15 h

Vendredi: 9 h à 11 h et 13 h à 15 h



Important! Vous devez avoir avec vous ces documents:

- Certificat de naissance de votre enfant (original)
- Preuve de résidence (ex. compte de téléphone, hydro)